SESSION 2022
Antilles - Guyane

BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR AGRICOLE

E7-1 ÉPREUVE INTÉGRATIVE

Option : Développement et animation des territoires ruraux

Durée : 240 minutes

Matériel(s) et document(s) autorisé(s) : **Aucun**

Le sujet comporte 21 pages

SUJET

Situation :

La Communauté de Communes de la Petite Montagne (CCPM) est située à l'extrême sud du département du Jura dans la région Bourgogne-Franche Comté à l'Est de la France. Limitrophe du département de l'Ain (région Auvergne-Rhône Alpes), elle est constituée de 23 communes et compte 6 655 habitants.

La CCPM est située dans un territoire très rural (la plupart des communes comptent moins de 200 habitants), dans lequel Arinthod fait figure de bourg-centre avec un peu moins de 1 200 habitants.

Contexte :

En 2018, la CCPM a établi son projet de territoire pour les quatre années à venir. Celui-ci s'inscrit dans une nouvelle dynamique territoriale à la suite de son classement, la même année, en zone de revitalisation rurale.

Quatre grandes orientations ont vu le jour :

- Faire de l'excellence environnementale un vecteur d'attractivité.
- Développer l'économie de proximité dans une logique de création d'emploi.

- Renforcer l'offre de services pour plus d'attractivité.
- Favoriser la collaboration, la créativité et l'innovation entre tous les acteurs du territoire.

Entre janvier et Septembre 2019, un groupe d'élus de la Communauté de Communes Petite Montagne a été à la rencontre d'acteurs de plusieurs initiatives en accord avec ces orientations sur d'autres territoires ruraux français. Ils se sont lancé un ambitieux défi : étudier l'opportunité et la faisabilité de l'implantation à Arinthod d'un lieu « unique » appelé tiers-lieu.

Aujourd'hui, la réflexion autour du projet continue de s'affiner.

Mission :
Chargé(e) de mission pour une durée de six mois à la Communauté de Communes de la Petite Montagne, vous avez pour mission d'accompagner les élus et de mobiliser les acteurs du territoire pour la mise en œuvre du projet de création d'un « tiers-lieu ».

1- Évaluer la pertinence de créer un tiers-lieu au sein du territoire de la Communauté de Communes de la Petite Montagne. **(4 points)**

Quelle que soit la réponse apportée à la question 1, vous traiterez les questions suivantes en supposant que le projet est validé.
La CCPM a réalisé une consultation de la population dont les résultats sont présentés en avril 2018 (**document 10**). Afin d'impliquer les autres acteurs du territoire dans le projet de tiers-lieu, la CCPM souhaite élargir la concertation.

2- Proposer une démarche de concertation répondant à cet objectif. **(5 points)**

3- Présenter une méthodologie pour mettre en œuvre le projet de tiers-lieu. **(8 points)**

4- Imaginer deux actions à vocation culturelle permettant de fédérer la population locale au sein du tiers-lieu. **(3 points)**

LISTE DES DOCUMENTS

Document 1 : Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité

Source : http://recherche-action.fr/tierslieunomade/2017/04/07/les-tiers-lieux-espaces-demergence-et-de-creativite/

Document 2 : « Nouveaux lieux, nouveaux liens »

Source : https://www.cget.gouv.fr/actualites/l-etat-s-engage-pour-les-tiers-lieux-dans-les-territoires

Document 3 : Le Vesseaux-Mère, un tiers-lieu en Ardèche

Source : https://www.cget.gouv.fr/actualites/au-coeur-de-tiers-lieux-en-milieu-rural

Document 4 : Cartes : Communauté de Communes Petite Montagne

Source : https://www.petitemontagne.fr

Document 5 : Données statistiques INSEE – population de la CCPM

Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200012060

Document 6 : Zoom sur l'agriculture, l'industrie et l'artisanat en Petite Montagne

Source : https://www.petitemontagne.fr/economie-du-territoire/

Document 7 : État des lieux : associations, entreprises et structures éducatives de la Petite Montagne

Source : https://www.petitemontagne.fr/economie-du-territoire/

Document 8 : Demain Petite Montagne

Source : https://hebdo39.net/demain-petite-montagne/

Document 9 : Fermeture du tiers-lieu l'Ensemble

Source : https://www.lejdc.fr/luzy-58170/actualites/fermeture-du-tiers-lieu

Document 10 : Consultation de la population par la CCPM

Source : diaporama comité de pilotage CCPM, avril 2018

Document 11 : L'économie touristique de la Petite Montagne

Source : https://www.jura-tourism.com

Données et documents modifiés pour les nécessités de l'épreuve.

Grille d'évaluation

Capacité évaluée :

C.10 – Mobiliser les acquis attendus du technicien supérieur en développement et animation des territoires ruraux pour faire face à une situation professionnelle.

Capacité intermédiaire :

C10.4 – répondre à une commande professionnelle.

Questions	Critères	Barème
1- Évaluer la pertinence de créer un tiers-lieu au sein du territoire de la Communauté de Communes de la Petite Montagne.	Identification et analyse des éléments du contexte pour apprécier la pertinence du projet. Prise de position claire.	**/4**
2- Proposer une démarche de concertation répondant à cet objectif.	Proposition d'au moins deux méthodes de concertation. Proposition d'une communication adaptée.	**/5**
3- Présenter une méthodologie pour mettre en œuvre le projet de tiers-lieu.	Présentation d'une méthodologie de projet contextualisée.	**/8**
4- Imaginer deux actions à vocation culturelle permettant de fédérer la population locale au sein du tiers-lieu.	Proposition d'actions culturelles originales adaptées à l'objectif et au contexte territorial.	**/3**

DOCUMENT 1

Les tiers-lieux, espaces d'émergence et de créativité

Au croisement du territoire réel et du virtuel, de nouveaux lieux émergent ou d'anciens lieux sont réinvestis. Ces lieux tiers en facilitant la rencontre, le partage, la collaboration, la fertilisation croisée entre différents publics, sont des vecteurs potentiels de créativité, d'émergence de nouveaux possibles et d'innovation. Ils supposent la mise en place de nouvelles médiations adaptées.

La notion de tiers-lieux

C'est le sociologue américain Ray Oldenburg qui a introduit en 1989 la notion de tiers-lieux. Oldenburg s'intéressait à la naissance de nouveaux lieux, intermédiaires entre le domicile et le travail et adaptés à un style de vie urbain, individualisé et mobile. « Les « tiers-lieux » se développent dans le monde entier. Ni privés, ni publics, ils composent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert, domicile et travail, convivialité et concentration. Les tiers-lieux réunissent un certain nombre de conditions permettant les rencontres informelles et favorisant la créativité des interactions sociales, notamment à travers l'ouverture, la flexibilité, la viabilité, la convivialité et l'accessibilité. Les amis occasionnels, les habitants d'un quartier, les professionnels d'un secteur, peuvent s'y retrouver et en faire le noyau de leur communauté. Parmi les utilisateurs réguliers, la conversation est le centre des activités et l'humeur est détendue. Les rencontres informelles et familières dans ces lieux n'ont pas à être planifiées entre les individus qui s'y croisent et s'y retrouvent. Ce sont des lieux dits « de passage » qui attribuent un sens nouveau à l'espace et à la culture à travers les communautés qui se forment et se rassemblent, des réseaux qui se tissent et grandissent autour des usages que l'on en fait.

Dans ce cadre, le « café du coin », le bar connecté, le squat d'artiste ou le centre culturel en tant qu'espaces publics servant de point informel de rencontre, peuvent devenir des tiers-lieux selon l'usage qu'en font les individus qui les animent, occupent et visitent. Plus qu'une simple caractéristique spatiale, les tiers-lieux sont donc en grande partie le produit des relations humaines, des interactions créatives et des modes d'organisation sociale et professionnelle dominant les sociétés contemporaines.

Chaque « tiers-lieu » a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage ». On assiste actuellement à l'émergence d'un nombre croissant de ces tiers-lieux. Leur fonction se formalise, se professionnalise et parfois se spécialise. (…)

DOCUMENT 1 (suite et fin)

Les tiers-lieux ne sont pas cependant limités aux créatifs imprégnés de nouvelles technologies. Ils se développent aussi dans d'autres milieux : professionnels, sociaux, culturels…

Les problématiques soulevées

Lieux ouverts, marqués par une culture d'échange, de partage et la convivialité, les tiers-lieux favorisent la créativité, la culture de l'innovation et le vivre ensemble selon leur spécificité (espace de travail partagé « co-working place »*, lieux culturels, « Maisons »). Ils ont une dimension culturelle forte à la fois numérique, sociale et d'innovation. Cette culture reste toutefois aujourd'hui inégalement partagée. Dès lors, l'enjeu est de créer les conditions de développement et de maillage de ces lieux sur l'ensemble du territoire, et leur accès par l'ensemble de la population. (…)

L'animation sous-jacente au lieu est fondamentale. Elle s'appuie sur une équipe d'animation dédiée et une diversité de formats d'animation (conférence, ateliers de travail, petit-déjeuner débat, etc.). Ces modes d'animation doivent favoriser la transversalité des acteurs, le brassage des réseaux et des communautés d'acteurs, de filières professionnelles, l'identification des innovations et tendances technologiques, etc.), un accompagnement personnalisé des porteurs de projet, une programmation de contenus de qualité. (…)
Au-delà de la multiplication des lieux favorisant la rencontre et la créativité, c'est bien la création d'un nouveau « vivre ensemble » dont il s'agit. Les « tiers-lieux » apparaissent alors comme des dispositifs clé en complémentarité avec les réseaux sociaux de proximité afin de favoriser la solidarité de proximité.

* Le coworking est un type d'organisation du travail qui regroupe deux notions : un espace de travail partagé, mais aussi un réseau de travailleurs encourageant l'échange et l'ouverture. (https://www.rueil-92-coworking.com/coworking/)

Source : http://recherche-action.fr/tierslieunomade/2017/04/07/les-tiers-lieux-espaces-demergence-et-de-creativite/

DOCUMENT 2

« Nouveaux lieux, nouveaux liens »

Le 17 juin 2019, le Gouvernement a lancé son programme interministériel « Nouveaux lieux, nouveaux liens », porté par le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales. À cette occasion, 300 acteurs des tiers-lieux étaient conviés à la Cité fertile, dans l'ancienne gare de marchandise de Pantin (93).

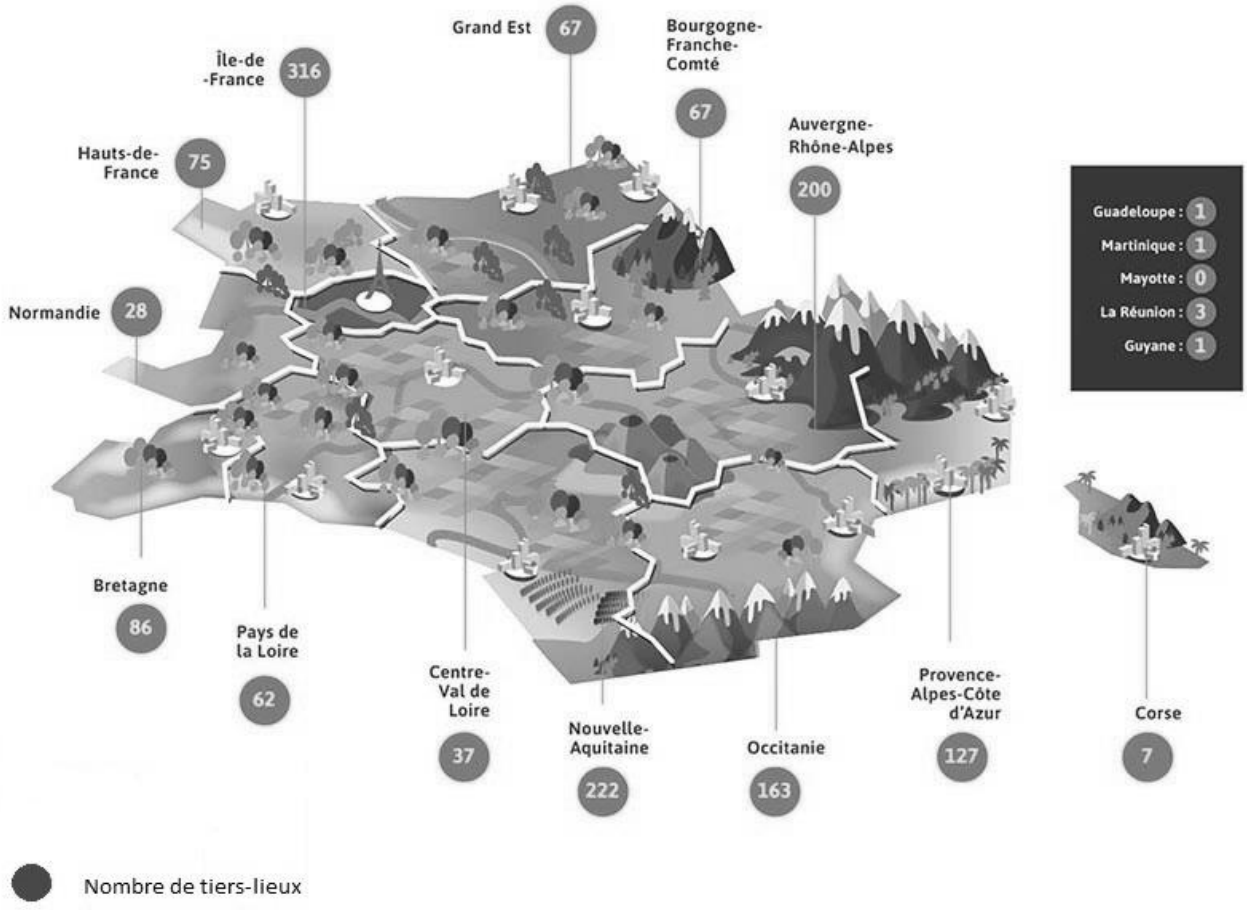

1 800 tiers-lieux dans l'Hexagone et outre-mer recensés, en 2018, par la « Mission coworking – Territoires, travail, numérique ».

Un programme pour pérenniser et développer les tiers-lieux

Doté de 45 millions d'euros, le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » vise à pérenniser le fonctionnement des tiers-lieux qui contribuent à la cohésion sociale et transforment les territoires.

L'État consacre ainsi des moyens supplémentaires pour accompagner leur création, partout sur le territoire, et proposer des services « clés en mains » aux porteurs de projets de tiers-lieux :

300 Fabriques de territoire :

Une Fabrique du territoire est une tête de réseau qui joue un rôle de :

- lieu ressources pour les porteurs de projets environnants ;
- lieu de formation et d'apprentissage ;
- lieu d'inclusion numérique pour les populations éloignées d'Internet et de ses nouvelles opportunités.

15 millions d'euros pour l'appui à la création de tiers-lieux ruraux.

1 maison France Service par canton :

Les maisons France Service sont des tiers-lieux administratifs qui regroupent au moins 9 opérateurs publics (dont La Poste, Pôle emploi, CNAF, CNAV, CNAM, MSA, ministères de l'Intérieur, de la Justice et services fiscaux) pour un accueil de proximité et un accompagnement vers les démarches administratives en ligne.

10 millions d'euros pour le Pass numérique.

10 millions d'euros sont consacrés en 2019 pour financer l'intervention de ces tiers-lieux numériques de proximité, les Comptoirs numériques, dans l'accompagnement des Français vers l'autonomie.

1 fonds d'investissement immobilier.

50 millions d'euros pour accompagner la création d'espaces de coworking.

100 « campus connectés » en 2022.

Co-construits avec les collectivités territoriales et en partenariat avec des établissements d'enseignement supérieur, 100 « Campus connectés » seront créés sur le territoire en 2022 et labellisés par le ministère de l'Enseignement supérieur. Ces tiers-lieux permettent à des étudiants de suivre des formations de premier cycle à distance, dans des conditions d'encadrement et de réussite idéales.

1 000 « Micro-Folies » en cinq ans (kit numérique de diffusion culturelle).

Les Micro-Folies sont des nouveaux lieux culturels qui associent un musée virtuel, un espace scénique, une médiathèque et un fablab*.

* Un Fab Lab (ou fablab) est un LABoratoire de FABrication où toute personne, quel que soit son niveau de connaissance, peut venir expérimenter, apprendre ou fabriquer par elle-même tous types d'objets (prototype technique, meuble, objet artistique ou design, objet interactif, etc.). Pour cela chaque membre peut venir utiliser les différentes machines du Fab Lab, apprendre des autres membres ou participer aux différents projets collectifs. (https://artilect.fr/fablab/)

Source :https://www.cget.gouv.fr/actualites/l-etat-s-engage-pour-les-tiers-lieux-dans-les-territoires

DOCUMENT 3

Le Vesseaux-Mère, un tiers-lieu en Ardèche

Dans l'Ardèche méridionale, à Vesseaux (07), petit village de 1 900 habitants, l'ancienne maison de retraite a été réinvestie en tiers-lieu par de jeunes volontaires. Leur projet : s'y installer pour en faire un lieu partagé de travail, de vie, de création, de culture et de lien social. Une vingtaine de personnes se côtoient dans ce qui fut, autrefois un couvent et fait vivre, au quotidien, le Vesseaux-Mère : une grande bâtisse de 1 200 m² que l'on appelle désormais un « tiers-lieu ».

Un lieu aux usages multiples

Au Vesseaux-Mère, les bureaux partagés et les ateliers proposés à la location affichent complet, et la diversité des métiers représentés est grande. On y trouve une traductrice, un vidéaste, des graphistes, une costumière, un ingénieur, une savonnière et même des danseurs et professionnels du cirque.

© MCTRCT

Certains, auparavant travailleurs indépendants dans les environs de Vesseaux avant l'arrivée du tiers-lieu sur la commune, ont accueilli comme une aubaine la possibilité de travailler en « coworking » et de pouvoir ainsi tisser de nouvelles collaborations. Rita, traductrice en freelance dans les bureaux du Vesseaux-Mère, témoigne : « Cela me permet une meilleure répartition entre vie privée et vie professionnelle, de développer mon réseau et d'élargir mes opportunités de travail ».

Mais plus qu'un simple lieu de travail partagé, le Vesseaux-Mère se veut avant tout être un lieu de vie, avec un projet de chambres et d'espaces à louer pour des séminaires, un jardin partagé et des salles communes qui pourront accueillir des activités artistiques, culturelles et solidaires. En projet également, des activités de médiation numérique à destination de toutes les personnes désireuses de mieux manier les outils informatiques.

DOCUMENT 3 (suite et fin)

L'humain au cœur du projet

À l'origine du projet, Avril Ladauge, co-fondatrice du Vesseaux-Mère, raconte : « Nous étions de jeunes urbains désireux de vivre au vert. C'est une aventure complète, humaine, qui se bâtit de jour en jour à partir des besoins des usagers ».

Pour Raphaël Boutin, membre du Conseil national des tiers-lieux, « Les tiers-lieux reposent sur une ressource principale, c'est la richesse humaine, la ressource humaine. Ce sont des gens qui se réunissent pour travailler et créer ensemble ».

Pour pouvoir ouvrir largement au public et continuer à développer ses projets, le Vesseaux-Mère compte bien tisser des partenariats avec le réseau associatif local existant et les acteurs publics, à commencer par la municipalité.

Max Tourvieilhe, maire de la commune de 1 900 habitants, se réjouit de l'arrivée du Vesseaux-Mère en plein cœur de son village : « Le gros avantage de ces tiers-lieux, c'est le lien social entre nouveaux et anciens habitants, que tout élu a besoin de favoriser. C'est aussi un rapprochement entre le monde rural et le monde urbain. »

Source : https://www.cget.gouv.fr/actualites/au-coeur-de-tiers-lieux-en-milieu-rural

DOCUMENT 4

Cartes : Communauté de Communes Petite Montagne

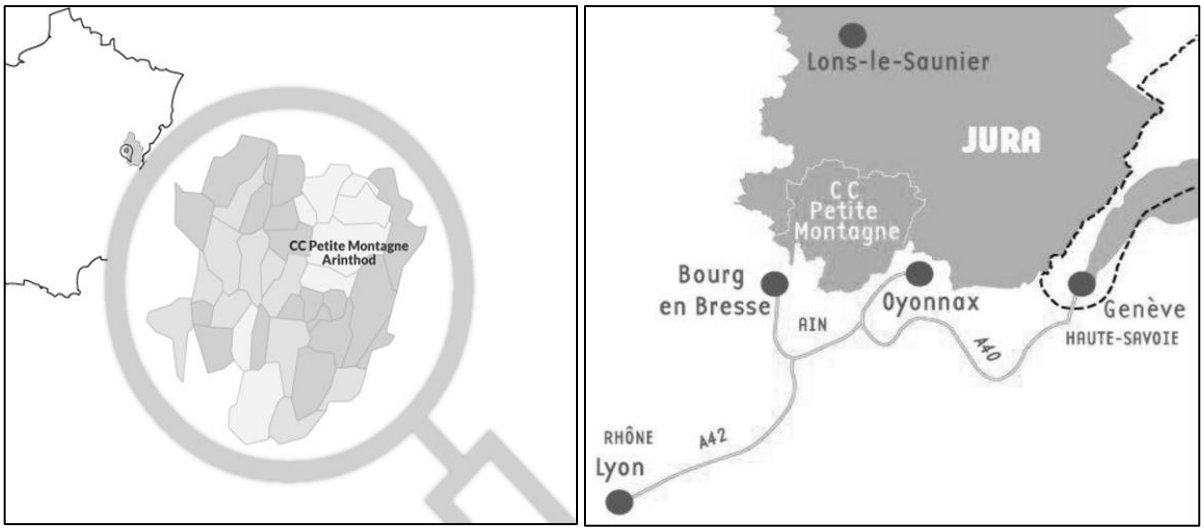

Carte des communes
Petite Montagne

Légende :

- Communes
- Communes nouvelles avec commune(s) déléguée(s)
- Commune(s) nouvelles sans commune(s) déléguée(s)

Thoirette : Communes historiques
Thoirette-Coisia : Communes nouvelles
Coisia : Communes déléguées

_____ 5km

Source : https://www.petitemontagne.fr

DOCUMENT 5

Données statistiques INSEE – population de la CCPM

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2016	%	2011	%
Ensemble	**6 655**	**100,0**	**6757**	**100,0**
0 à 14 ans	1 163	17,5	1 268	18,8
15 à 29 ans	815	12,2	894	13,2
30 à 44 ans	1 159	17,4	1 277	19,8
45 à 59 ans	1 450	21,8	1 382	20,5
60 à 74 ans	1 189	17,9	1 091	16,1
75 ans ou plus	878	13,2	845	12,5

Sources : INSEE, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

Nombre d'habitants

Combien d'habitants aujourd'hui ? Quelle est la densité de population ?

Indicateurs	CC Petite Montagne		France
Population au dernier recensement (habitants)	6 655		66 361 658
Densité de population (habitants au km²)	20,9	▼	104,9

Source : Insee, RP - 2016

La population de 1876 à nos jours

Comment a évolué le peuplement de mon territoire sur le temps long ?

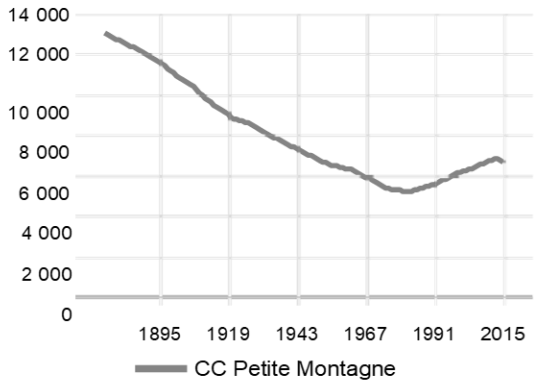

Source : Insee, RP

DOCUMENT 5 (suite)

EMP G3 - Emplois par catégorie socioprofessionnelle

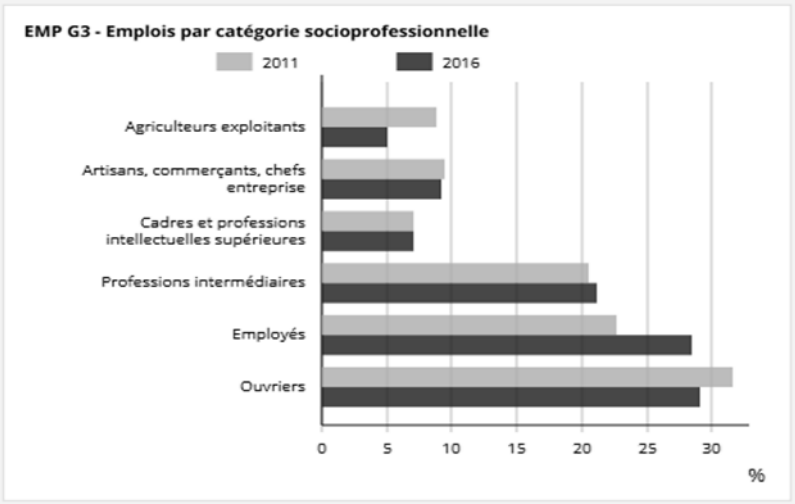

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2019.

FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants de moins de 25 ans

	2016	%	2011	%
Ensemble	**1 875**	**100,0**	**1 902**	**100,0**
Aucun enfant	1 116	59,5	960	50,5
1 enfant	247	13,2	378	19,9
2 enfants	361	19,3	392	20,6
3 enfants	116	6,2	128	6,7
4 enfants ou plus	35	1,9	44	2,3

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2019

EMP T4 - Chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans

	2016	2011
Nombre de chômeurs	297	326
Taux de chômage en %	10,3	11,1
Taux de chômage des hommes en %	9,1	9,5
Taux de chômage des femmes en %	11,7	13,1
Part des femmes parmi les chômeurs en %	52,2	53,9

Sources : Insee, RP2011 et RP2016, exploitations principales, géographie au 01/01/2019

DOCUMENT 5 (suite et fin)

LOG T6 - Ancienneté d'emménagement dans la résidence principale en 2016

	Nombre de ménages	Part des ménages en %	Population des ménages
Ensemble	2886	100,0	6 379
Depuis moins de 2 ans	278	9,6	647
De 2 à 4 ans	432	15,0	988
De 5 à 9 ans	538	18,7	1 387
10 ans ou plus	1 638	56,8	3 357

Source : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2016

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus.	**5 152**	**2 576**	**2 576**
Part des titulaires en % :			
D'aucun diplôme ou au plus d'un BEPC, brevet des collèges ou DNB.	34,0	28,4	39,5
D'un CAP ou d'un BEP.	31,8	38,9	24,8
D'un baccalauréat (général, technologique, professionnel).	16,7	16,6	16,9
D'un diplôme de l'enseignement supérieur.	17,5	16,1	18,8

Source : Insee, RP2016, exploitation principale, géographie au 01/01/2019

Source : https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=EPCI-200012060

DOCUMENT 6

Zoom sur l'agriculture, l'industrie et l'artisanat en Petite Montagne

Le territoire compte environ 1 800 emplois, pour plus de 600 établissements. La Communauté de Communes Petite Montagne souhaite mettre en avant les savoir-faire existants, mais également faciliter les démarches des porteurs de projets, les entrepreneurs de demain…

Zoom sur l'agriculture

L'activité agricole est importante dans ce territoire où l'industrie laitière domine (à 45 %), grâce avant tout à un élevage de qualité et à des spécialités fromagères – l'incontournable comté – valorisées en fruitières. La sphère agricole, sur la Petite Montagne, représente plus de 200 emplois et une dynamique des producteurs engagés dans la vente directe.

Zoom sur l'industrie

La Petite Montagne accueille notamment la principale unité de production de l'entreprise de jouets Smoby située à Arinthod et dont le siège est basé à Lavans-lès-Saint-Claude dans le Haut-Jura. L'entreprise génère plus de 200 emplois et est un moteur pour l'économie locale.

Le tissu industriel local, c'est aussi des PME de premier plan qui permettent le rayonnement du territoire : MATEC à Arinthod, ASBOIS à Saint-Julien, BOISNIER à Thoirette.

Zoom sur l'artisanat

L'artisanat est largement présent sur notre territoire : céramique, ébénisterie… L'association « Artisans de la Petite Montagne » tend à valoriser ces savoir-faire particuliers qui élaborent des pièces uniques et de grande qualité. Les artisans partagent également leur passion en proposant de manière régulière des stages et initiations pour petits et grands.

Le territoire de la Communauté de communes Petite Montagne est situé en zone de revitalisation rurale. Afin de favoriser le développement local et les embauches dans les zones de revitalisations rurale, les entreprises qui souhaitent s'y implanter bénéficient d'exonérations fiscales sous certaines conditions, liées notamment à l'effectif et à la nature de l'activité.

Source : https://www.petitemontagne.fr/economie-du-territoire/

DOCUMENT 7

État des lieux : associations, entreprises et structures éducatives de la Petite Montagne

Associations (152)	Entreprises et artisans (136)	Éducation - enseignement (14)
• Sportives (23) • Comités d'animation (32) • Chasse et pêche (37) • Culturelles (18) • 3ème âge (12) • Anciens combattants (5) • Scolaires (6) • Culte et patrimoine (4) • Solidaires (15)	• Gîte et restauration (34) • Les commerces et services (42) • Les producteurs (28) • Lieux culturels (5) • Salles des fêtes (14) • Services médicaux (13)	• Collège (1) • Écoles maternelles et élémentaires (9) • Accueils de loisirs (3-12 ans) (4)

Source : https://www.petitemontagne.fr/economie-du-territoire/

DOCUMENT 8

Demain Petite Montagne

Environ 80 personnes avaient investi ce jeudi 20 Juin la salle des fêtes de Thoirette pour un bilan après un an de démarche **« Demain Petite Montagne ».** Depuis un an en effet, de nombreux projets ont été accompagnés via cette démarche initiée par la CCPM et l'appui du Clus'Ter Jura (structure d'aide au montage de projet), avec l'objectif de faire émerger des activités économiques pour et par le territoire.

Cinq ateliers :

Grandes traversées de la Petite Montagne : C'est la découverte du territoire par une dizaine de boucles ou itinéraires de randonnées à la semaine, sur des vélos à assistance électrique mis à la location de Mai à Septembre par la CCPM.

Accueil à la ferme : Les producteurs de la Petite Montagne proposent « Les mercredis dé-paysans » ; l'occasion de découvrir deux fermes par jour, d'échanger de manière conviviale avec les producteurs.

Petite Montagne, grands gourmands : Le groupe de travail a imaginé un partenariat avec « L'Intermède du Jura », un magasin de produits locaux dans un camion ambulant, qui propose des étapes dans les fermes de la Petite Montagne.

Une « recycle-rit » : Afin de diminuer les déchets produits sur le territoire et créer de l'activité, le groupe travaille sur un projet adossé aux trois déchèteries existantes, et permettant de réparer, recycler, et remettre sur le marché de nombreux objets.

Le réseau des acteurs économiques locaux : Les entreprises ont des difficultés à recruter localement. La mise en réseau de ces acteurs vise à être plus fort ensemble en travaillant sur des mutualisations, des échanges, des partenariats, en inventant des solutions face au défi de l'emploi sur le territoire. Après ce bilan, l'objectif est d'imaginer « L'après-demain en Petite Montagne ».

Source : https://hebdo39.net/demain-petite-montagne/

DOCUMENT 9

Fermeture du tiers-lieu l’Ensemble

Après plus d'une année d'activité, l'Ensemble, créé par l'association LSMorvan en Transition, a dû fermer ses portes.

Au grand regret de ses bénévoles, et d'Isabelle C., au cœur de ce projet, l'association qui comptait sur un financement participatif n'était plus en mesure de supporter les charges de son fonctionnement.

L'idée était belle, puisqu'il s'agissait de créer au cœur de Luzy un lieu associatif et alternatif autour d'ateliers, peinture, couture, recyclerie informatique, espace jeu, un point de rencontres à partager entre petits et grands. Malgré le soutien logistique de la mairie et de la population de la commune, l'association s'est heurtée à la difficulté de mobiliser davantage de bénévoles et de moyens financiers.

Pourtant, l'association ne ferme pas son lieu de vie sur un constat amer, ayant toujours pour objectif de faire partager ses valeurs, basées sur la transition énergétique, la consommation raisonnable et locale.

Source : https://www.lejdc.fr/luzy-58170/actualites/fermeture-du-tiers-lieu

DOCUMENT 10

Consultation de la population par la CCPM

Les objectifs de la concertation :

- ALLER VERS les habitants du territoire afin de collecter leur perception et construire avec eux un lieu qui regroupe plusieurs fonctionnalités.
- FAIRE APPARAÎTRE de premières grandes tendances-usagers sur les fonctionnalités, les usages, les thématiques, les services qui ressortent spontanément des échanges.
- CLARIFIER et QUALIFIER les cibles-usagers (profils, attentes) qui se dégagent comme les potentiels utilisateurs du projet « lieu unique ».
- PORTER l'utilité de la structure intercommunale et sa proximité avec la population.

Sur le fond :

2 grands principes de lieu émergent :

- **1 lieu de convivialité :** un bar-pub, une terrasse, du café, du thé, une petite épicerie de produits locaux, des jeux, des soirées, des spectacles, …
- **1 lieu d'échanges de savoir-faire :** entre savoirs d'hier et d'aujourd'hui, entre générations, entre métiers, pour apprendre, s'initier à l'informatique, au bricolage, au jardinage, à la cuisine, à la vannerie…

Sur la forme :

3 grands principes de forme émergent :

Le plus récurrent : la bâtisse, une ancienne mairie, un commerce vacant…

Le Lieu Ouvert, le site naturel, l'endroit magique et reposant où il faudra apporter du contenu.

Le site dématérialisé, peu cité, mais bien présent, notamment sous l'angle du lieu « Ressource » / plate-forme collaborative et informative.

Source : diaporama comité de pilotage CCPM, avril 2018

DOCUMENT 11

L'économie touristique de la petite montagne

La Petite Montagne, où règne un calme sauvage, ne manque ni de charme, ni de mystère… Les châteaux ont pris possession des hauteurs, le patrimoine religieux est particulièrement remarquable (Gigny, Saint-Hymetière), les monts séparés par des combes offrent des panoramas déployés à l'infini, et ce territoire aux courbes vives est extraordinaire pour la pratique des randonnées, à pied comme à vélo ou à cheval.

La Petite Montagne offre, dans un relief tourmenté façonné par trois cours d'eau (Ain, Valouse et Suran), un patrimoine riche et varié, situé entre les cantons d'Arinthod et de Saint-Julien-sur-Suran. Des châteaux, situés sur les hauteurs, aux églises remarquables, des crêtes aux vallées où se cachent grottes et cascades, venez découvrir ce pays et laissez-vous charmer par cette paisible contrée.

Abbaye de Gigny © Jura Tourisme

Randonner en Petite Montagne

S'élevant de 400 à 600 mètres d'altitude en moyenne, avec des points culminants à plus de 800 mètres, la Petite Montagne offre plus de 300 km de sentiers balisés, 50 boucles de petite randonnée, 6 circuits VTT, 12 sentiers de découverte et l'itinéraire équestre Grand Huit. Adaptés à tous les niveaux de pratique sportive, ces circuits et ces activités ne vous laissent plus aucune excuse pour ne pas explorer le patrimoine naturel de cette magnifique région.

DOCUMENT 11 (suite et fin)

Mystérieuse Petite Montagne

Protégée dans le cadre du Réseau Natura 2000, cette nature préservée regorge de panoramas et trésors cachés qu'il ne tient qu'à vous de découvrir. Si les plus sportifs s'élèveront au-dessus du Lac de Coiselet pour apprécier la vue sur la vallée de l'Ain et le Pic d'Oliferne, d'autres feront un détour par la cascade de la Quinquenouille, la mystérieuse grotte de la Caborne du Bœuf, ou encore le Cirque de la Pierre Enon et son monument mégalithique… sans oublier les empreintes de dinosaures découvertes dans la région de Coisia.

Que visiter dans la Petite Montagne ?

Outre son patrimoine naturel et géologique, la Petite Montagne regorge de sites historiques et culturels réputés. D'implantation très ancienne (au IXe siècle), la remarquable abbaye de Gigny (aujourd'hui appelée l'église Saint-Taurin) est un site clunisien qui porte de nombreux témoignages de l'art roman. Il en va de même de l'église de Saint-Hymetière, l'une des plus belles églises romanes de Franche-Comté. Les amateurs de châteaux pourront admirer depuis l'extérieur les bâtisses de Marigna sur Valouse, Cressia ou encore Cornod, tandis que les esprits plus romantiques iront à la découverte des ruines des châteaux d'Oliferne, de Présilly, d'Orgelet ou encore de Montdidier.

La vallée du Suran

Source : https://www.jura-tourism.com